

## RÉUNIONS PRESTATAIRES & VIA FLUVIA 2023

**St Marcel-Lès-Annonay : 4 décembre 2023 (38 participants)**

**Beaulieu : 11 décembre 2023 (28 participants)**

**Informations à retenir et liens utiles**

### NOUVELLE ANIMATRICE

Mot d'introduction du Président de l'Entente Jean-Pierre SANTY qui remercie les prestataires pour leur présence, Mélanie pour son travail durant ces trois années d'animation de la Via Fluvia et en profite pour présenter Clarisse DÉSOLME, la nouvelle animatrice, qui démarrera sa mission de façon autonome à compter du 1<sup>er</sup> janvier.

### BILAN DE FRÉQUENTATION DE L'ÉTÉ 2023

| Piétons (passages de mai à septembre) |            |            |           |            |          |         |           |         |         |
|---------------------------------------|------------|------------|-----------|------------|----------|---------|-----------|---------|---------|
|                                       | Bessamorel | Yssingeaux | Raucoules | Montfaucon | Dunières | Riotord | St Marcel | Annonay | Vernosc |
| 2022                                  | 2 315      | 5 510      | 10 607    | 21 281     | 9 330    | 9 048   | 14 364    | 48 950  | -       |
| 2023                                  | 2 750      | 10 473     | 8 630     | 16 316     | 6 236    | 7 374   | PANNE     | 47 175  | 13 304  |

| Vélos (passages de mai à septembre) |            |            |           |            |          |         |           |         |         |
|-------------------------------------|------------|------------|-----------|------------|----------|---------|-----------|---------|---------|
|                                     | Bessamorel | Yssingeaux | Raucoules | Montfaucon | Dunières | Riotord | St Marcel | Annonay | Vernosc |
| 2022                                | 11 606     | 16 414     | 27 480    | 27 384     | 21 164   | 20 982  | 25 765    | 22 939  | -       |
| 2023                                | 12 913     | 17 765     | 27 380    | 26 627     | 22 254   | 20 108  | PANNE     | 23 195  | 15 026  |

| Nouveaux compteurs dans le Pilat ! (de juillet à septembre 2023) |                |                  |                                    |                                      |
|--|----------------|------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
|  | Passages vélos | Passages piétons | Part d'aller-retour chez les vélos | Part d'aller-retour chez les piétons |
| Les Chirates   | 6 222          | 7 188            | 97%                                | 74%                                  |
| Mounes   | 6 557          | 1 960            |                                    |                                      |

On note une baisse de 7,5% de passages piétons et une augmentation de 1,5% de passages vélos en 2023 durant la saison estivale par rapport à 2022 sur la même période.

La fréquentation de la Via Fluvia sur cette période était composée de 60% de cyclistes et de 40% de piétons.

Un nouveau bilan sera dressé en janvier avec les chiffres de fréquentation pour l'année complète incluant notamment les ailes de saison où il y a une véritable carte à jouer au niveau touristique.

## ENQUÊTE VIA FLUVIA 2022 AUPRÈS DES USAGERS

Une étude a été réalisée en 2022 sur la Via Fluvia auprès de 327 cyclistes dans le cadre de la Méthode EVA-VELO construite par Vélo & Territoires, au cours de 8 jours d'enquête sur le terrain.

Les questionnaires récoltés ont été ensuite analysés par notre stagiaire, Aude Cancade, en Master 1 mathématiques et statistiques à Lyon. La synthèse des résultats est à consulter juste ici : <https://www.viafluvia.fr/espace-pro/liens-utiles/>

Cette première étude a été réalisée sur un faible échantillon, il faudrait un plus grand nombre de répondants pour obtenir des résultats fiables notamment sur les retombées économiques. Nous avons programmé dans notre prochain budget une étude de fréquentation et des retombées économiques lors de laquelle nous serons accompagnés d'un cabinet d'études qui nous permettra de conforter ces premiers résultats.

## NOUVEAU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions 2021-2023 s'est terminé le 30 septembre dernier. Un nouveau démarrera en début d'année prochaine sur les grands thèmes suivants, il s'échelonne sur trois ans :

| ACTIONS 2024-2026                   |
|-------------------------------------|
| 1- COMMUNICATION/ PROMOTION         |
| 2- COMMERCIALISATION/ DEVELOPPEMENT |
| 3- MISE EN RESEAU                   |
| 4- EVENEMENTIEL/ ANIMATIONS         |
| 5- OBSERVATOIRE                     |
| 6- ANIMATION                        |

Voici le détail des actions qui seront menées par thème :

### COMMUNICATION ET PROMOTION :

- Campagnes sponsorisées sur les réseaux sociaux
- Accompagnement sur les réseaux sociaux par une agence
- Amélioration du site internet et travail SEO
- Accueil de blogueurs
- Renouvellement de la photothèque/ vidéothèque
- Achat de photos
- Présence sur des plateformes en ligne dédiées au cyclotourisme
- Supports de communication
- Achat d'encarts publicitaires papiers et digitaux
- Objets publicitaires

- Mise à jour (ou refonte) du document d'appel
- Création d'un magazine de destination

### **COMMERCIALISATION/ DÉVELOPPEMENT**

- Création de boucles vélos locales
- Créer du lien avec les agences de la Région (rencontres, visio, éductour, etc.)
- Promotion de l'offre de transport de bagages

### **MISE EN RÉSEAU**

- Eductour et réunions prestataires
- KIT prestataires numérique
- Eductour sur un autre aménagement cyclable
- Valorisation et accompagnement des prestataires dans la création d'une association des professionnels
- Mise en réseau des itinéraires cyclables aux alentours

### **ÉVÉNEMENTIEL/ ANIMATIONS**

- Événementiel annuel/ animations estivales
- Participation à des salons touristiques (grand public et professionnels)
- Achat de PLV (oriflamme, etc.), mobiliers salons
- Réimpression des anciens livrets de jeux

### **OBSERVATOIRE**

- Etude de fréquentation et de mesure des retombées économiques par un cabinet spécialisé
- Eco-compteur : relève et travail sur le traitement des données

Ce nouveau plan d'actions (comprenant les dépenses liées au poste de l'animatrice) s'élève à 336 300 € HT pour trois ans. Au vu de la baisse de nos subventions et notamment de la participation du FEDER, les EPCI membres de l'Entente Via Fluvia ont quasiment triplé leur participation en contribuant à l'effort collectif à hauteur de 11 904€ HT maximum /EPCI /an sur ce nouveau plan d'actions. La part d'autofinancement est donc plus importante que sur le précédent plan d'actions.

## AIDES POUR LES PORTEURS DE PROJETS PRIVÉS

Plusieurs aides sont actuellement déployées pour les porteurs de projets privés et/ ou les labellisés Accueil Vélo :

1. Dans le cadre du programme « Soutien à l'attractivité des grandes itinérances emblématiques dans notre Région, la Région Auvergne Rhône Alpes soutient les porteurs de projets privés dans leur proposition de services à destination de la clientèle itinérante :

| <b>Aides de la Région AuRA :<br/>SOUTIEN A L'ATTRACTIVITE<br/>DES GRANDES ITINERANCES EMBLEMATIQUES<br/>DANS NOTRE REGION</b>  |  |  |
|--|--|---|
| <b>Prestataires privés</b><br><i>Votre projet doit être connecté à l'un des itinéraires éligibles au dispositif régional</i>   | <input type="checkbox"/> Services à destination des clientèles itinérantes : <b>équipements et matériels</b> conditionnant la mise en place de services pour l'itinérance (transport de bagages, personnes, vélos, retour au point de départ, Accessibilité). Les prestataires privés relevant de cette aide sont ceux qui ont pour cible essentielle la clientèle itinérante. Les prestataires travaillant sur une clientèle en séjour et à la journée ne sont pas éligibles (notamment pour l'acquisition de vélos, même innovants ou le développement de site internet autre que ceux dédiés entièrement à l'itinéraire).<br><br><input type="checkbox"/> Hébergement : <b>investissements et équipements</b> favorisant l'accueil des clientèles itinérantes (stockage des vélos, réparation, accueil à la nuitée...). Les projets globaux de création, de rénovation et de développement d'hébergements touristiques situés le long d'un itinéraire relèvent du dispositif « hébergements touristiques » et de ses conditions et modalités. |   |
| Les investissements : dépense éligible (dépenses amortissables nécessaires à la réalisation de votre projet) comprise entre 10 000 € et 500 000 €. Taux de subvention de 30 % maximum. |  |   |

Si vous avez des questions pour un projet qui pourrait être éligible, voici les contacts :

**Région Auvergne-Rhône-Alpes** Direction du Tourisme

Accueil renseignements - 04 26 73 49 67

Voici le lien vers le site internet : [Mettre en tourisme les grands itinéraires \(auvergnerrhonealpes.fr\)](https://www.auvergnerrhonealpes.fr)

L'ADEME (Agence de la Transition Écologique), dans le cadre de son programme sur le développement du vélotourisme a ouvert des aides depuis mai 2023 aux établissements (Offices de tourisme, hébergements, sites touristiques, restaurants) déjà porteurs de la marque Accueil Vélo ou qui s'appêtent à se faire labelliser.

Ces aides concernent les équipements liés au stationnement vélo mais aussi connexes (borne d'auto gonflage, borne de réparation, borne multifonctions). Voici ci-dessous le détail et les modalités de prise en charge :

| <i>Aménagements éligibles</i>  | <i>Modalité de prise en charge Max.</i>                                    |
|--|--|
| Arceaux  | 55% du montant HT maximum – plafond de 150€ d'aide par emplacement         |
| Abri   | 55% du montant HT maximum – plafond de 1 800€ d'aide par emplacement       |
| Consigne à bagages   | 55% du montant HT maximum – plafond de 350€ d'aide par casier de rangement |
| Borne de recharges VAE   | 55% du montant HT maximum – Plafond de 850€ d'aide par emplacement         |
| Stationnement sécurisé<br>Consigne individuelle ou Consigne collective                           | 55 % du montant HT maximum – Plafond de 350€ d'aide par emplacement        |
| Forfait raccordement électrique ou pose de prise dans un équipement si valorisation recharge VAE | 55% du montant HT maximum – Plafond de 1 300€ d'aide par demande           |
| Borne de gonflage  | 55 % du montant HT maximum – Plafond de 850 € d'aide par unité             |
| Borne d'auto-réparation  | 55 % du montant HT maximum – Plafond de 650 € d'aide par unité             |
| Borne multifonction gonflage et services d'auto-réparation 2 en 1                                | 55 % du montant HT maximum – Plafond de 1 050 € d'aide par unité           |

Si cette aide vous intéresse, vous pouvez contacter l'adresse mail suivante : [velotourisme@ademe.fr](mailto:velotourisme@ademe.fr)

## AVANCEMENT DE L'ITINÉRAIRE

### **Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay : Lavoûte-sur-Loire -> Rosières**

Sur la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, les travaux se décomposent en deux phases. La première, de Lavoûte-sur-Loire à Beaulieu est achevée et en service. Il y a eu la réfection du pont de La Galoche (pont Warren à Lavoûte-sur-Loire) ainsi qu'une passerelle construite sur la Suisse au niveau de Beaulieu afin de longer la départementale en sécurité. Un enrobé biosourcé a également été déposé sur toute la portion. Des aires de repos avec des tables de pique-nique ont été mises en place et végétalisées.

Jean Paul BEAUMEL, maire de Lavoûte-sur-Loire précise que la traversée de Lavoûte-sur-Loire (de la Via Fluvia à la gare) est en cours de réflexion et que des achats de parcelles sont en cours.

La deuxième phase concerne la commune de Rosières. Des discussions sont en cours avec la commune afin d'aménager la voie verte (c'est à ce jour la seule portion de l'itinéraire en stabilisé).

Elle ajoute que les barrières installées sur ces portions restent ouvertes et sont parfois dégradées.

### **Communauté de Communes des Sucs : Saint-Julien-du-Pinet -> Verne (Lapte)**

Un parking de 200 places a été construit à Grazac pour desservir la passerelle himalayenne et se situe à proximité immédiate de la voie verte.

Le chemin de la Galoche à Yssingeaux a également connu des modifications avec la dépose de la partie horizontale des barrières (elles étaient régulièrement dégradées et demandaient un entretien conséquent, de plus, les cyclistes peuvent désormais se rabattre côté piétons s'ils se sentent en danger côté véhicules) et des plaques réfléchissantes ont été ajoutées pour améliorer la visibilité de la voie piétonne.

La responsable de l'office de tourisme des Sucs aux bords de Loire mentionne la labellisation « Accueil Vélo » du bureau d'Yssingeaux en juin 2023 avec l'installation devant l'office de tourisme d'une borne de recharge et d'une station de réparation autonome. Le même équipement a été installé au bureau de Retournac.

### **Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : Raucoules -> Riotord**

Jean-Pierre SANTY (Président de l'Entente) indique qu'un restaurant/ auberge est en réaménagement au niveau du lieu-dit Oumey à Raucoules et que les travaux devraient prendre fin en juillet 2024.

Il évoque également le tunnel du Tracol de 2,4km de long qui est inexploitable à ce jour suite à une décision de la DREAL qui a constaté lors d'un précédent comptage (réalisé par des associations environnementales) la présence de chauves-souris. Une étude financée par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon a été lancée sur une période d'un an (de juin 2023 à juin 2024) afin de procéder à un nouveau comptage. La Communauté de Communes du Pays de Montfaucon attend les résultats de cette étude avant de faire une réponse définitive à la Région quant aux aménagements proposés dans le cas où la traversée du tunnel serait impossible.

### **Communauté de Communes des Monts du Pilat : Saint-Sauveur-en-rue (les Chavannes) -> Bourg-Argental**

Patricia SALA de la Communauté de Communes des Monts du Pilat rappelle les raisons de la forte pente à 18% sur 360m qui se situe en amont du parking des Bénévis, lorsqu'on arrive de Saint-Marcel. Ce dénivelé important est dû au contournement du tunnel de l'Homme auparavant emprunté par le train et qui aujourd'hui ne peut plus être emprunté pour cause d'une emprise foncière à la sortie du tunnel (zone d'activité).

Une signalétique a été mise en place entre le lieu-dit Dovezet et le centre-ville de Bourg-Argental pour ceux qui souhaitent éviter le franchissement de cette forte pente ou se rendre dans le centre-bourg.

L'année 2023 a été marquée par l'ouverture de la portion entre les Bénévis (commune de Burdignes) et Saint-Sauveur-en-Rue (La Gare) de 8,2km. Sur cette portion, du petit patrimoine a été rénové.

L'aire d'accueil des Bénévis a été aménagée avec un parking, des toilettes sèches et une station de réparation autonome.

La pose de la signalétique est terminée (relais infos services, signalétique directionnelle, borne kilométrique, avertissement de la forte pente, panneau d'interprétation).

Les bornes kilométriques informent de la distance depuis le Tracol et permettent de donner une information sur la localisation en cas d'invention des secours (SDIS 42).

L'aire de la gare à Saint-Sauveur-en-Rue est en cours d'aménagement : rénovation de la petite maison de la gare comme abri des voyageurs, création de parking et pose des services (borne de réparation,

stationnements vélo, consignes vélos sécurisées). Une réflexion avec la commune est prévue en 2024 pour la réfection des toilettes, de la buvette et du local de l'association la Fourmilière.

### **Communauté de Communes Annonay Rhône Agglo : Saint-Marcel-lès-Annonay -> Serrières**

La liaison entre la Loire et l'Ardèche a été faite en 2022 au niveau de Saint-Marcel-Lès-Annonay.

Il reste aujourd'hui deux tronçons à aménager (13,5km sur 6 communes) : la traversée d'Annonay et la liaison entre Vernosc et Serrières.

En ce qui concerne la traversée d'Annonay, deux grands itinéraires sont en réflexion : un qui passerait plus au sud de la ville et le second en cœur de ville. Une préférence à ce jour est portée sur le passage en centre-ville.

Une partie de l'Avenue de l'Europe sera aménagée en 2024 pour la suite de ce tracé entre le site de Faya et la place des Cordeliers.

Sur Vernosc, Thorrenc et Saint-Désirat des tunnels ont été soumis à études qui ont révélé la présence de chauves-souris via les enregistrements sonores. La Communauté d'Agglomération Annonay Rhône Agglo a demandé des préconisations d'aménagement pour pouvoir malgré tout franchir ces tunnels.

Sur la Commune de Thorrenc, il y a un viaduc ainsi qu'un tunnel mais les négociations foncières sont compliquées.

### **Communauté de Communes Porte de DrômeArdèche -> Communes de Peyraud, Champagne, Saint-Etienne-de-Valoux.**

C'est Annonay Rhône Agglo qui portera la maîtrise d'ouvrage de ces travaux.

L'avant-projet a été validé et l'enrobé devrait être privilégié sur l'ensemble des portions (sauf sous les tunnels). Les acquisitions foncières sont en cours avec huit propriétaires, notamment avec la Cave de Saint-Désirat sur la commune de Champagne.

Les deux points de vigilance sur cette portion seront un passage à Gué et un carrefour qui sera à sécuriser pour la traversée de la RD86.

## **TEMPS D'ÉCHANGES/ QUESTIONS DIVERSES**

### **Avez-vous prévu une liaison entre Lavoûte-sur-Loire et Le Puy-en-Velay ?**

À ce jour, il y a plusieurs possibilités : prendre le TER entre Lavoûte-sur-Loire et Le Puy (peu de passages chaque jour) ou emprunter la D103 où une bande cyclable a été aménagée mais qui reste très étroite (assez dangereuse et donc pas adaptée à tous les usagers, en raison de la fréquentation routière notamment). La SNCF a été contactée mais confirme l'impossibilité d'augmenter le nombre de trains et/ ou le nombre de vélos à bord.

Une étude a été lancée pour un « contournement » mais la présence de zones ZNIEFF mais aussi de sa topographie particulière (Gorges de la Loire donc forts dénivelés) rend la situation délicate.

### **Est-ce que le Tracol est le seul point de rupture sur l'itinéraire (de Lavoûte-sur-Loire à Annonay) ?**

En effet, le Tracol est la seule portion non-aménagée entre Lavoûte-sur-Loire et l'arrivée à Annonay, un itinéraire bis est proposé par la départementale pour les cyclistes habitués et avertis. Il est indiqué par deux panneaux de chaque côté du tunnel qui expliquent les directions à prendre.

### **Le préfet annonce des aides concernant les voies vertes sur le Massif Central, qu'en est-il ?**

Il y a des itinéraires prioritaires sur la Région dont la Via Fluvia (V73). C'est en majeure partie le poste d'animatrice qui est financé par le FNADT à 48%.

### **Savez-vous s'il y a des aides pour l'installation de toilettes sèches ?**

Il y a des aides pour les aménagements des aires adaptées aux voies vertes. Il faut candidater en tant que collectivité auprès des organismes financeurs.

### **Avez-vous une idée du délai pour une connexion avec la Via Rhôna ?**

Cela se compte à priori en années. Ce qui prend du temps est la maîtrise foncière et une fois cette étape passée, cela peut s'enchaîner rapidement.

## **LIENS UTILES**

- Site web de la Via Fluvia et espace pro :

[www.viafluvia.fr](http://www.viafluvia.fr)

[Espace pro - Via Fluvia](#)

- Lien pour les jonctions non-aménagées :

<https://www.viafluvia.fr/nos-parcours/itineraire-bis-jonction-entre-loire-ardeche-direction-annonay/>

- France Vélo Tourisme, « comment devenir Accueil Vélo ? » :

<https://www.francevelotourisme.com/devenir-accueil-velo>

- La trilogie des voies vertes, un exemple de séjour de l'agence l'Autre Chemin :

<https://www.lautre-chemin.com/sejour/trilogie-via-fluvia-via-rhona-dolce-via/>

- Site de la Malle Postale :

<https://www.lamallepostale.com/fr/>

<https://www.lamallepostale.com/fr/itineraires/via-fluvia>

## LES CONTACTS :

### **Vos référents Accueil Vélo :**

- Vous êtes un prestataire ardéchois :

**Christophe NURY**

[christophe.nury@ardeche-guide.com](mailto:christophe.nury@ardeche-guide.com)

04 75 64 93 11

- Vous êtes un prestataire ligérien :

**Françoise PONTET**

[françoise@loiretourisme.com](mailto:françoise@loiretourisme.com)

04 77 59 96 68

- Vous êtes un prestataire altiligérien :

**Séverine TALLOBRE**

[stallobre@myhauteloire.fr](mailto:stallobre@myhauteloire.fr)

04 43 07 11 87

### **Animatrice Via Fluvia :**

Clarisse DÉSOLME

06 37 20 70 90 - [viafluvia@paysdemontfaucon.fr](mailto:viafluvia@paysdemontfaucon.fr)

### **Les offices du tourisme du tracé réalisé :**

**Office de tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay**

04 71 09 38 41

[contact@lepuyenvelay-tourisme.fr](mailto:contact@lepuyenvelay-tourisme.fr)

[www.lepuyenvelay-tourisme.fr](http://www.lepuyenvelay-tourisme.fr)

**Office de tourisme des Sucs aux bords de Loire**

Bureau d'Yssingeaux

04 71 59 10 76

[contact@ot-des-sucs.fr](mailto:contact@ot-des-sucs.fr)

<https://www.sucsetloire-tourisme.fr/>

**Office de tourisme Haut Pays du Velay**

Bureau de Montfaucon-en-Velay

04 71 59 95 73

[tourisme@paysdemontfaucon.fr](mailto:tourisme@paysdemontfaucon.fr)

[www.hautpaysduvelaytourisme.fr](http://www.hautpaysduvelaytourisme.fr)

**Office de tourisme du Pilat**

Bureau de Bourg-Argental

04 77 39 63 49

[otbourgargental@wanadoo.fr](mailto:otbourgargental@wanadoo.fr)

[www.pilat-tourisme.fr](http://www.pilat-tourisme.fr)

**Office de tourisme Ardèche Grand Air**

Bureau d'Annonay

04 75 33 24 51

[contact@ardechegrandair.com](mailto:contact@ardechegrandair.com)

[www.ardechegrandair.com](http://www.ardechegrandair.com)